

Covid-19 : les nouveaux protocoles sanitaires applicables en entreprise et à l'école

Publié le 4 janvier 2022

Pour faire face à la nouvelle vague épidémique, le ministère du Travail a publié la version actualisée du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés.

Par ailleurs, afin d'éviter le report de la rentrée scolaire, le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports a prévu un nouveau protocole sanitaire applicable à compter du lundi 3 janvier 2022 dans toutes les écoles maternelles et élémentaires et tous les collèges et lycées du pays.

[>> Télécharger le protocole national en entreprise au format PDF](#)

[>> Consulter le nouveau protocole sanitaire à l'école](#)